

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
avec les comptes annuels
au 31 décembre 2021

HEART FOR INDIA FOUNDATION
Genève

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de

HEART FOR INDIA FOUNDATION
Genève

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de HEART FOR INDIA FOUNDATION pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

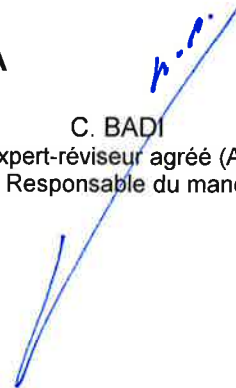
Genève, le 23 février 2022

UNIFID SA

P. RIVERA
Expert-réviseur agréée (ASR)



C. BADI
Expert-réviseur agréé (ASR)
Responsable du mandat



Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe

HEART FOR INDIA FOUNDATION

Genève

Bilan au 31 décembre 2021

<u>ACTIF</u>	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
<u>Actif circulant</u>		
Liquidités	286'505.78	264'383.95
Avoirs à court terme cotés en bourse	311'380.21	317'999.83
Stock marchandises	2'000.00	5'000.00
Actifs de régularisation	<u>4'212.75</u>	<u>3'883.85</u>
Total de l'actif	<u><u>604'098.74</u></u>	<u><u>591'267.63</u></u>
<u>PASSIF</u>		
<u>Capitaux étrangers</u>		
Passifs de régularisation	23'368.10	2'059.10
<u>Capitaux propres</u>		
Capital de la fondation	35'000.00	35'000.00
Résultat reporté	554'208.53	526'942.75
Résultat de l'exercice	<u>(8'477.89)</u>	<u>27'265.78</u>
	<u>580'730.64</u>	<u>589'208.53</u>
Total du passif	<u><u>604'098.74</u></u>	<u><u>591'267.63</u></u>

HEART FOR INDIA FOUNDATION

Genève

Compte de résultat de l'exercice 2021

<u>PRODUITS</u>	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
Dons spontanés	179'593.56	203'154.31
Subvention de la Ville de Lancy	10'000.00	5'000.00
Subvention de la Commune de Coligny	3'000.00	3'000.00
Subvention de la Commune de Collonge-Bellerive	0.00	2'800.00
Subvention de la Commune de Collex-Bossy	2'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Vandoeuvres	3'500.00	0.00
Subvention de la Commune de Genthod	3'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Chêne-Bourg	2'000.00	0.00
Subvention de la Ville d'Onex	4'000.00	0.00
Subvention de la Ville de Thônex	2'000.00	0.00
Gala	0.00	2'395.00
Ventes de produits	763.62	2'041.61
./. Projets en Inde (*)	(180'055.38)	(159'143.05)
./. Frais liés aux événements	0.00	(101.20)
Bénéfice brut	<u>29'801.80</u>	<u>59'146.67</u>
 <u>CHARGES</u>		
Charges de personnel	(19'498.71)	(25'215.55)
Frais d'administration divers	<u>(8'866.02)</u>	<u>(3'888.75)</u>
Total des charges	(28'364.73)	(29'104.30)
Résultat d'exploitation	1'437.07	30'042.37
Autres charges financières	(2'246.94)	(2'115.58)
Résultats des titres	(6'619.62)	4'843.84
Différence de change	<u>(1'048.40)</u>	<u>(5'504.85)</u>
Résultat de l'exercice	<u>(8'477.89)</u>	<u>27'265.78</u>

(* = 50'000 CHF des projets en Inde en 2020 ont été financés directement par la SGS)

HEART FOR INDIA FOUNDATION

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

1. Coordonnées de la Fondation

Heart for India Foundation
Boulevard Helvétique 31
1207 Genève

2. But de la Fondation

La Fondation a pour but d'améliorer les conditions de vie d'enfants et de leurs familles afin de faciliter la réhabilitation sociales et l'intégration scolaire des enfants ; prendre également en charge la prévention, la protection, la santé de ces enfants sur le territoire du sous-continent indien et plus spécialement pour démarrer, dans les zones touchées par le tsunami (Tamil nadu) et le tremblement de terre (Cachemire) ; collaborer avec d'autres organisations actives dans le domaine de l'aide à l'enfance en difficulté.

3. Statuts

Les statuts en vigueur datent du 28 juin 2012.

4. Conseil de Fondation

Sturdza Christine	Présidente	signature collective à 2
Sturdza Françoise	Membre	signature collective à 2
Hufschmid Sébastien	Membre	signature collective à 2
De Poortere Eléonore	Membre	signature collective à 2
Lerebourg Gerosa Alix-Marie	Membre	sans signature
de Missolz Geoffroy	Membre	sans signature
Maury Louis-Olivier	Membre	sans signature

5. Organe en charge de la tenue de la comptabilité

Heart for India Foundation
Boulevard Helvétique 31
1207 Genève

6. Organe de révision

Unifid SA
Rue du Parc 3bis
1207 Genève

HEART FOR INDIA FOUNDATION

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 (suite)

7. Nombre de personnes employées au sein de la fondation

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

8. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des cours historiques. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et des engagements convenus.

9. Compte de régularisation actif

CHF

Charges payer d'avance

Axa Assurance choses 2022

444.35

Axa Assurance RC 2022

223.90

Prêt Minnie

3'544.50

4'212.75

10. Compte de régularisation passif

Charges à payer

Ciepp 12/2021

157.30

Fer Ciam AVS 12/2021

386.00

Fer Ciam AVS solde 2021

1'880.65

Fer salaire 4ème trim. 2021

77.55

Swisscom 11/2021

116.60

SG-DFI rapport 2020

750.00

3'368.10

Produits reçus d'avance

Corner Card Gala 2022

10'000.00

Naef Immobilier Gala 2022

10'000.00

20'000.00

23'368.10

HEART FOR INDIA FOUNDATION

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 (suite)

11. Ventilation des charges

CHF

Total des dépenses	210'667.05
dont frais administratifs	30'611.67
dont dépenses liées au but	180'055.38

12. Exonération fiscale

La Fondation est au bénéfice d'une exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales prévus à l'article premier LIPM pour une durée indéterminée depuis la période fiscale 2020.

Cette exonération ne s'étend pas à l'impôt calculé sur les bénéfices résultant d'aliénations de biens et d'actifs immobiliers, ni aux droits d'enregistrement afférents aux actes et opérations immobiliers à titre onéreux.

Elle s'étend à l'impôt immobilier complémentaire sur les immeubles directement affectés au but social, aux droits de succession sur les institutions d'héritiers, legs et autres libéralités à cause de mort ainsi qu'aux droits d'enregistrement sur les donations.

13. Evénement importants postérieurs à la date du bilan

Néant